

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Landes
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
EAUX MARENSIN MAREMNE ADOUR

NOMBRE DE COMMUNES :	31
NOMBRE DE DÉLÉGUÉS :	62
NOMBRE DE PRÉSENTS :	55
NOMBRE DE POUVOIR :	2

SÉANCE DU 4 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le 4 mai à 18h30, le COMITÉ SYNDICAL dûment convoqué le 27 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud à St Vincent de Tyrosse sous la présidence de Monsieur Francis BETBEDER.

Étaient présents : Aude CAUDIEUX-QUELEN ; Dominique DUHIEU ; Sylvain CAS ; Mickaël POINTEAUX ; André JOIE ; Jean-Romain LESTANGUET ; Mathieu HERNANDEZ ; Jean-Marc LARRE ; Christelle FERRANDIS ; Thierry DUCRET-DESBIEY ; Hervé BIANCHI ; Sylvain GERALD ; Rémy BURRET ; Jérémy LAPEYRE ; Jean-Marc DULUCQ ; Bruno PASCOUUAU ; Clément BAYENS ; Roland DUCAMP ; Christophe TOLLIS ; Pierre-Albert ANSELM ; Béatrice LE GOFF MANCEBO ; Hervé DARRIGADE ; Caroline JAY ; André LATXAGUE ; Julien DE LA RIVA ; Romain DESTAMPES ; Jean-Jacques FAUTHOUX ; Stéphane HERISSON ; Mathieu DIRIBERRY ; Franck SARRAUTE ; Jean-Luc BELESTIN ; Mickaël WALLYN ; Francis BERRAUTTE ; Isabelle CAZALIS ; Sylvie MAURESMO ; Michel CARCEL ; Jean-Marc GARAT ; Francis BETBEDER ; Didier RICHE ; Alain LACAVE ; Stéphanie MORA-DAUGAREIL ; Sandrine BEDAT ; Antoine COELHO ; Nathalie DARDY ; Emmanuel PFISTER ; Robert GUGLIELMI ; Alain LANUSSE ; Jean-Claude BARDERY ; David DARTIGUENAVE ; Dominique GRATIANETTE ; Mélissa LARRAZET ; Lionel COUTURE ; Christian LAJUS ; Daniel GABLIN ; Marie-Françoise GONSETTE

Ont donné pouvoir : Jérôme COUDRAY à Thierry DUCRET-DESBIEY ; Anne-Marie VIDAL à André LATXAGUE ;

Absents : Philippe CASTEL – Thierry NAVARRO – Didier GENEVOIS – Fabien DE FRIAS ; Benoît BANCAL ;

Le secrétariat a été assuré par : Mme Cazalis

Délibération n° 2026_05-01 - OBJET : ELECTION DU PRESIDENT

Conformément aux articles L.5211-2 – L.5211-8 et L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur GABLIN Daniel, doyen d'âge de l'Assemblée, prend la présidence de la séance pour procéder à l'élection du Président.



Après avoir lu les articles qui régissent les formalités d'élection du Président, Monsieur GABLIN fait appel à candidatures.

Monsieur Francis BETBEDER ayant fait acte de candidature et après qu'aucune autre candidature ne se soit déclarée, il est procédé à l'élection du Président au scrutin secret.

M. BURRET Rémy et M. DESTAMPES Romain sont désignés comme assesseurs.

Le comité syndical,

Vu l'arrêté préfectoral n°2018-94, en date du 28 décembre 2018, portant création du Syndicat mixte Eaux Marensin Maremne Adour au 1^{er} janvier 2019 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L.5211-8 et L. 5211-9 ;

Considérant les résultats du scrutin, sur 57 votants : 55 voix pour la candidature de M. BETBEDER et 2 votes blancs, la majorité absolue étant atteinte ;

DECIDE

De proclamer, M. Francis BETBEDER, président du Syndicat Mixte Eaux Marensin Maremne Adour et le déclare installé.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

St VINCENT DE TYROSSE, le 5 mai 2026

Le Président
Francis BETBEDER

